

Élections communales 2024



Le mot du bourgmestre



Le 13 octobre prochain nous nous rendrons aux urnes pour choisir nos conseillers communaux. C'est un moment fort de la démocratie locale puisque chacune et chacun d'entre nous est amené à faire un choix qui nous engage collectivement pour les 6 prochaines années.

Au-delà des appartenances politiques, nous pouvons être fiers de vivre dans une société qui permette à toutes et tous d'exprimer son opinion librement et à partir de laquelle les politiques publiques sont élaborées et mises en œuvre. Si notre système démocratique n'est évidemment pas parfait, il permet la vie dans une société pacifiée. On l'observe tous les jours dans d'autres pays du monde, c'est un acquis inestimable. Mais un acquis fragile et qui doit être préservé.

Dans une commune qui compte 180 nationalités, tout le monde n'est pas automatiquement électeur. C'est pourquoi cette année, comme chaque fois, les personnes remplissant les conditions ont été informées pour qu'elles puissent s'inscrire et voter. Une nouvelle fois, nous figurons dans les communes avec le taux d'inscription le plus élevé.

La mise en place des politiques impulsées par le vote des citoyens ne serait pas possible sans les agents communaux qui, au quotidien, mettent en œuvre des projets, font fonctionner les services communaux. Je veux ici leur rendre hommage. Les professeurs, le personnel des écoles, les puéricultrices, le personnel en charge de la propreté et celui des espaces publics, mais aussi leur personnel administratif de première ligne qui vous accueille chaque jour pour vous épauler dans vos démarches administratives.

Sans oublier le personnel de l'hôpital communal Molière et celui de la zone de police Midi qui œuvrent chaque jour à notre santé et notre sécurité.

Merci à eux !

Jean Spinette
Bourgmestre

 www.stgilles.brussels

 [communesaintgilles](https://www.facebook.com/communesaintgilles)

 [@saint_gilles](https://twitter.com/saint_gilles)

 [@communesaintgilles](https://www.instagram.com/communesaintgilles)

Éditeur responsable:

Le bourgmestre,
place M. Van Meenen 39,
1060 Saint-Gilles

Cellule Communication:

 contact.1060@stgilles.brussels

Design by Kaligram

Focus

13 octobre 2024 : élections communales, mode d'emploi



Le 13 octobre prochain, les citoyens belges âgés de plus de 18 ans ainsi que les étrangers européens et non européens qui se sont inscrits sur les listes électorales, éliront pour 6 ans les 35 conseillers communaux saint-gillois.

Une fois le conseil communal élu, une majorité se dégagera en son sein pour proposer des échevins qui constitueront le collège et désigner un bourgmestre. Pour rappel, le collège assure la gestion quotidienne de la commune et met en œuvre les projets qui sont votés par le conseil.

Pratiquement, comment vont se dérouler les élections ?

Comme précédemment et à l'instar des autres communes bruxelloises, le vote se fera de manière électronique. Le dispositif électronique vise à faciliter les opérations de vote ainsi que leur plus grande transparence.

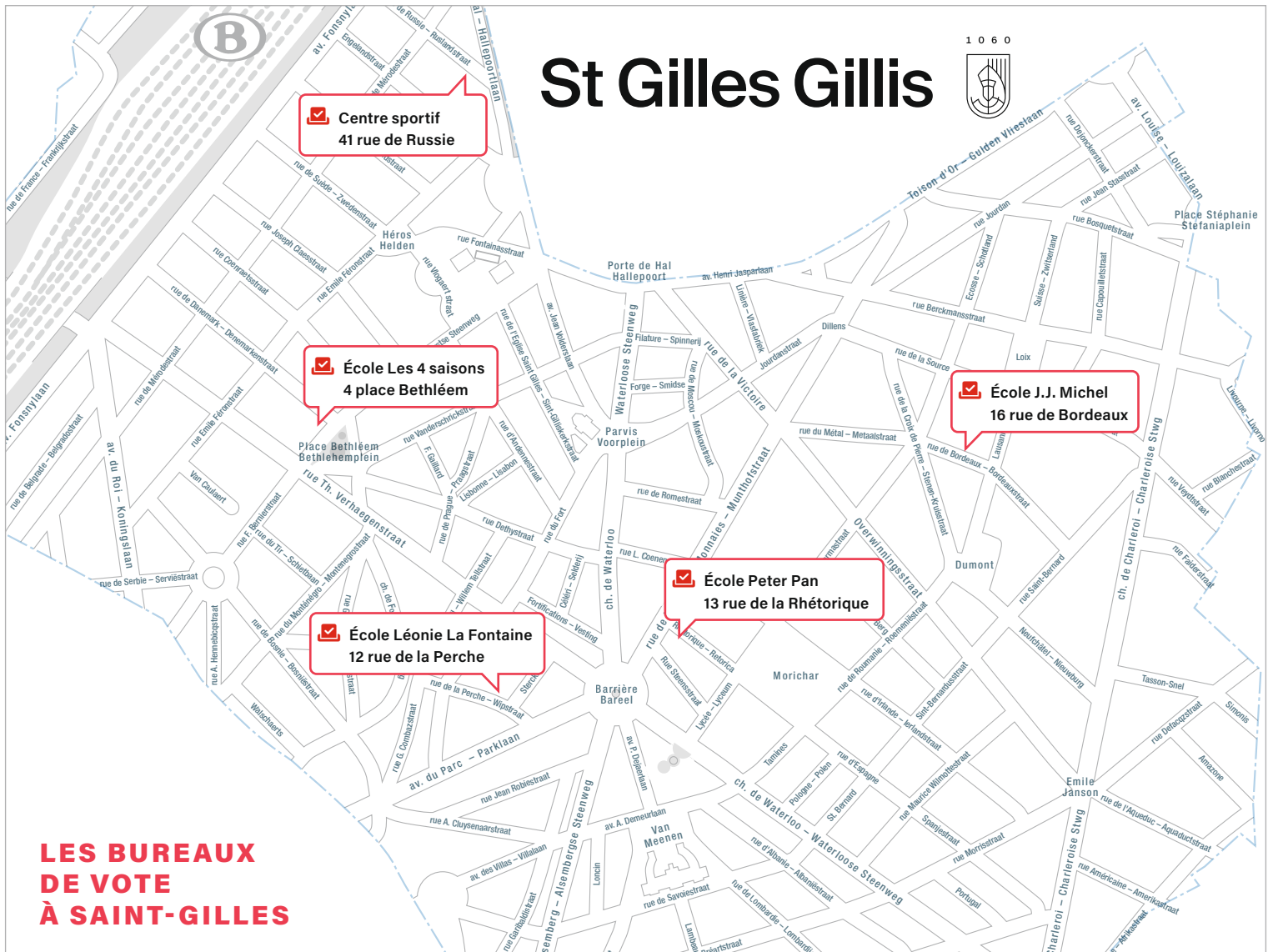
Le président du bureau de vote vous remettra une carte à glisser dans l'ordinateur. Sur l'écran apparaîtront les listes parmi lesquelles vous devrez faire votre choix, directement sur l'écran tactile. Une fois votre vote terminé, la machine imprimera un ticket sur lequel figurera votre vote et un code-barres unique. Vous scannerez alors votre ticket à l'urne et le glisserez dans celle-ci.

Vos documents pour voter

Vous recevrez votre convocation à la fin du mois de septembre. Elle vous indiquera le bureau de vote dans lequel vous devrez vous rendre. Il vous suffira de vous y présenter avec votre convocation et votre carte d'identité.



Si vous n'avez pas reçu votre convocation à la date du 1^{er} octobre, ou que vous l'égariez, nous vous invitons à prendre contact avec le service des Affaires électorales, une nouvelle convocation vous sera remise (rez-de-chaussée de l'hôtel de ville bureau 0.14 – 02/ 536 03 00 – elections1060@stgilles.brussels).



Vous n’êtes pas en Belgique le 13 octobre. Que faire ?

Pour rappel, le vote est obligatoire pour l’ensemble des citoyens belges et pour les étrangers qui se sont inscrits. Si vous n’êtes pas en Belgique le 13 octobre prochain, vous pouvez confier votre vote à un proche qui se déplacera dans votre bureau de vote. Il vous faut pour cela remplir le document de procuration qui figure sur le site Internet de la commune www.stgilles.brussels. La personne que vous aurez mandatée, et qui doit elle-même être électeur dans n’importe quelle commune du pays, se présentera à votre bureau de vote munie de cette procuration, de votre convocation électorale et de la sienne.



Si vous êtes à l’étranger ou dans l’impossibilité de vous rendre au bureau de vote ce 13 octobre et qu’il ne vous est pas possible de voter par procuration, vous devez en avvertir le président du bureau de vote principal, par courrier (service des Affaires électorales, place Van Meenen 39, 1060 Saint-Gilles) ou par mail à l’adresse elections1060@stgilles.brussels en y joignant les justificatifs. Il examinera le bien fondé de votre absence.

Si vous souhaitez plus d’informations concernant les élections communales, vous pouvez vous rendre sur le site Internet <https://elections.brussels>.

Participation des électeurs étrangers : plus de 1000 nouveaux inscrits

Les citoyens européens et non européens qui souhaitaient participer aux élections communales avaient jusqu’au 31 juillet dernier pour s’inscrire sur les listes d’électeurs. **1.119 personnes se sont inscrites pour la première fois à Saint-Gilles : 989 Européens et 130 non-Européens.** Au total, 3.460 électeurs européens et 555 électeurs étrangers non européens se joindront aux 19.550 électeurs belges lors du scrutin d’octobre prochain.

Avec Watermael-Boitsfort, Saint-Josse et Woluwe-Saint-Pierre, notre commune est parmi celles qui comptent le plus de nouveaux inscrits sur les listes d’électeurs en région bruxelloise.

“Comme précédemment et à l’instar des autres communes bruxelloises, le vote se fera de manière électronique.”

L'organisation et les compétences d'une commune

Le collège des bourgmestre et échevins (collège échevinal) et le conseil communal prennent les décisions relatives à la vie de la commune.



↑ La salle du conseil communal

Le conseil communal

Le conseil communal saint-gillois compte **35 conseillers** élus directement, pour 6 ans. Il gère toutes les matières d'intérêt communal, c'est-à-dire tout ce qui intéresse l'ensemble des habitants de la commune :

- > il délibère sur la plupart des questions importantes liées à l'action communale (vote du budget et des comptes), nomination du personnel...
- > il établit les règlements d'administration intérieure (gestion interne de la commune) et les règlements de police en vue d'assurer l'ordre public

- > il délibère également sur les attributions confiées par les autorités supérieures (par exemple, délivrance de permis d'urbanisme et de lotir)

La commune jouit donc d'une autonomie l'autorisant à régler ce qui est d'intérêt local. Toutefois, cette autonomie n'est pas absolue. En effet, l'action des autorités locales est soumise au contrôle du pouvoir de Tutelle régionale, pouvant annuler des actes qui portent atteinte à l'intérêt général ou aux règles de droit supérieures.

Le collège échevinal

Le collège échevinal, également appelé collège des bourgmestre et échevins :

- > assure la gestion quotidienne de la commune
- > prépare les séances du conseil communal et exécute les décisions qui y sont prises
- > exécute les compétences attribuées par les autorités supérieures, soit fédérale (tenue des registres d'état civil...), soit régionale (plans d'urbanisme, en conformité avec les plans généraux adoptés par l'autorité supérieure...)
- > exécute les attributions proprement communales (publication et exécution des résolutions du conseil, de l'attribution des marchés de travaux, de la tutelle sur le CPAS...)
- > dispose également des attributions de gestion.

Contrairement aux conseillers communaux, les échevins ne sont pas élus directement le jour des élections. Ils sont choisis parmi les conseillers communaux qui composent la majorité, lors de l'installation du nouveau conseil communal. Chacun a des attributions spécifiques et assure la responsabilité d'un département. Cependant, le collège représente une autorité de type collectif: ses membres n'ont de pouvoir qu'à la condition de l'exprimer sous une forme collégiale.

Le nombre d'échevins est déterminé en fonction du nombre d'habitants de la commune. À Saint-Gilles, jusqu'à la fin de cette législature-ci, le collège compte 8 échevins en plus du bourgmestre (7 échevins + 1 échevin surnuméraire néerlandophone).

Le 6 juillet 2022, le parlement bruxellois a voté l'ordonnance modifiant la nouvelle loi communale (NLC) dans le cadre de la réforme de la gouvernance locale qui, entre autres :

- > réduira d'un siège le nombre d'élus qui composeront le prochain collège

- > ne permettra plus de cumuler un mandat local et un mandat parlementaire
- > prévoit en contrepartie une revalorisation des statuts et traitements des bourgmestres, échevins et conseillers communaux.

Vous trouverez davantage d'informations sur <https://elections.brussels>.



L'hôtel de ville a 120 ans

Et quelle belle célébration ce vendredi 30 août ! Quel succès pour la tyrolienne, qui n'a pas désempilé de toute l'après-midi. Et vous étiez nombreux le soir aussi à être venus danser.

Merci aux partenaires qui ont rendu possible cette belle journée : les foodtrucks présents sur la place, Juke-o-Cycle, la fanfare Autotest.80.10 et DJ Radioscopic pour l'ambiance musicale, Adventure Box pour la tyrolienne, Park Poetik pour les trajets en cuistax entre les places Morichar et Van Meenen, les Ateliers du Midi pour vous désaltérer en soirée, La Croix Rouge et KrumpKrump-Krump pour la très belle affiche d'anniversaire.



RENTRÉE EN FANFARE DANS LES ÉCOLES COMMUNALES SAINT-GILLOISES



Les élèves de nos 7 écoles communales ont été accueillis en musique et en fanfare par *Les Nerds Brass Band* dans cette toute première édition de la *Joyeuse (R)Entrée*, à la joie des élèves, des parents et du corps enseignant ! Bonne rentrée à toutes et tous.

PARCOURS CONTÉ



Le 21^e Parcours Conté attend pendant 3 weekends les plus petits d'entre nous, les 0-3 ans, pour des spectacles et des lectures de contes. Rendez-vous dans les lieux d'accueil de la petite enfance les 20, 21, 22, 28 et 29 septembre ainsi que les 5 et 6 octobre. Renseignements au 02/5631156.

5 OCTOBRE : FÊTONS LES ANIMAUX

Chaque année, autour du 4 octobre, à l'occasion de la journée du bien-être animal, la commune organise un événement. Après le parc de Forest, l'hôtel de ville et le jardin de Laveleye, cette journée se déroulera sur la place Morichar. Au programme : diverses associations telles que Moineaux et Biodiversité, Godog, Gaia, et La Plume d'Ixelles, seront présentes pour présenter leurs actions et proposer des animations pour petits et grands. Rendez-vous le samedi 5 octobre de 14h à 17h.

Un nouveau Plan Climat pour Saint-Gilles



“Le Plan Climat concilie approches sociales et environnementales.”

Évolutif, l'objectif du Plan Climat vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre et faire de Saint-Gilles un territoire qui s'adapte face aux dérèglements climatiques grâce à des actions concrètes : déminéralisation, végétalisation, encouragement des alternatives en termes de mobilité, rénovation et isolation du bâti...

La commune de Saint-Gilles a réitéré son engagement en faveur de la lutte contre les dérèglements climatiques en validant, lors du dernier conseil communal, l'avancement et les pistes d'amélioration du Plan Climat communal. Organisé autour de 7 axes liés aux enjeux climatiques (énergie et bâti, mobilité et qualité de l'air, alimentation, nature en ville, gestion des déchets, gestion de l'eau et

gouvernance) ce document de planification est d'une part basé sur des campagnes de participation citoyenne (CitizenLab, Conseil des Acteurs Clés pour le Climat de Saint-Gilles -CACC-, KinderKlimaatRaad) et, d'autre part, sur une étude de vulnérabilité du territoire réalisée en partenariat avec le Centre d'Écologie Urbaine pointant les inégalités environnementales à Saint-Gilles.

Le Plan Climat concilie approches sociales et environnementales car ce sont hélas les plus précaires d'entre nous qui subiront le plus durement les effets des canicules et épisodes de précipitations extrêmes à venir.

Retrouvez le Plan Climat et l'ensemble des actions sur le site de la Maison-EcoHuis : https://maisonecohuis.be/?page_id=336

Du bois saint-gillois transformé en jeux

Dans le haut de la place de Bethléem, zone récemment piétonnisée, nous venons d'installer sur d'anciennes places de stationnement, une tortue ludique et un module d'escalade pour les enfants. Il s'agit de bois saint-gillois recyclé. Conception et réalisation entièrement *homemade* par notre service Espaces verts ! 2 autres places de parking seront également végétalisées à la saison des plantations.



Mise en place d'une zone cyclable sur la chaussée de Forest et la rue Fernand Bernier

Dans l'objectif de renforcer la sécurité routière des modes actifs sur les itinéraires cyclables et les cheminements scolaires, nous venons de transformer la chaussée de Forest et la rue Fernand Bernier, jusqu'à l'avenue du Roi, en une zone cyclable. Cet itinéraire est une liaison douce (peu de relief, peu de voitures) très fréquentée par les cyclistes et notamment par les parents déposant leurs enfants à la Sint-Gillisschool et aux écoles Les 4 saisons et Ulenspiegel.

Quelles sont les règles d'une zone cyclable ?

- > la zone cyclable est autorisée à tous les véhicules
- > la vitesse maximale y est de 30 km/h
- > les cyclistes peuvent circuler au milieu de la chaussée
- > les conducteurs ne peuvent pas dépasser les cyclistes
- > le cycliste n'a pas la priorité au carrefour : les règles de priorité s'appliquent en fonction de la signalisation en place
- > le piéton qui traverse est prioritaire.



Pourquoi une bande ocre ?

L'ocre est la couleur des infrastructures cyclables à Bruxelles. Les cyclistes sont ainsi rendus plus visibles dans l'espace public. Le look de la rue est aussi totalement différent. C'est plus clair : ce n'est pas une rue classique et il faut respecter la rue cyclable.

PLUS DE SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES



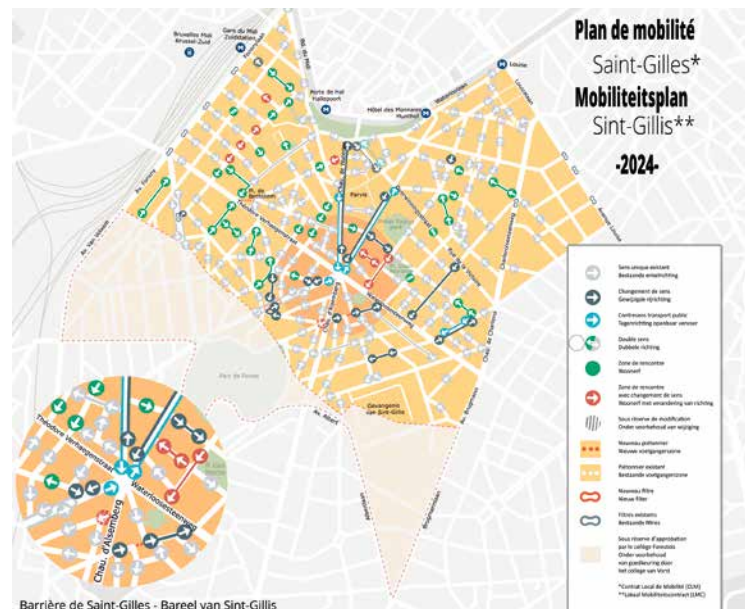
Bonne nouvelle pour nos enfants qui ont repris le chemin de l'école : les abords de plusieurs établissements ont fait l'objet de travaux d'aménagement pour en accroître la visibilité et attirer l'attention des automobilistes. Il s'agit des écoles Peter Pan, du Parvis, J.J. Michel, Sainte-Marie et bientôt du LIRL. Ces travaux consistent en :

- > la création d'un parvis sécurisé devant l'entrée
- > la pose de barrières « croix-de-Saint-André » pour retenir le flux d'enfants
- > le placement d'arceaux pour le stationnement des vélos
- > le traitement de ce parvis comme une nouvelle zone perméable (pavés drainants)
- > la mise en sécurité du passage piétons et la création de nouvelles fosses avec plantations
- > la mise en œuvre de dispositifs d'infiltration des eaux de pluie
- > la pose de silhouettes lumineuses et préventives aux abords des passages piétons
- > l'ajout de marquages routiers « école » en jaune et d'un triangle « attention école »
- > la pose de radars préventifs.

Notons encore **qu'une 8^e rue scolaire** a vu le jour lors de cette rentrée des classes rue du Lycée, pour les enfants de l'Athénée royal Victor Horta (sections maternelles et primaires).

Un plan de mobilité pour les Saint-Gillois

Saint-Gilles vient de se doter d'un nouveau plan de mobilité, à la fois ambitieux et équilibré. Le temps pris pour son élaboration est à la mesure de la complexité de l'exercice mais aussi de l'importance donnée à la participation citoyenne. Il est le fruit d'un important travail de terrain, de réflexions, de consultations publiques et de rencontres avec les habitants. Un travail qui aura permis de récolter plusieurs centaines de remarques, avis et propositions (via formulaires, mails, permanences...) consultables sur le site dédié : <https://quartiersapaises.brussels/parvis-st-gilles/participation-citoyenne>.



Différentes versions du plan ont ainsi vu le jour, chaque fois revues et modifiées en fonction des retours des riverains et riveraines, experts de leur quartier, en concertation avec l'ensemble du Collège.

La mise en oeuvre se fera sans utiliser de blocs en béton, ni faire la révolution du jour au lendemain, mais à un rythme adapté. Le plan et ses explications sont disponibles sur <https://quartiersapaises.brussels/parvis-st-gilles>.

LE FAIR-O-METRE

Saint-Gilles va prochainement établir un relevé de l'ensemble des initiatives liées au commerce équitable sur son territoire : le Fair-o-metre. Votre organisation consomme des produits fairtrade ? Vous aimeriez organiser des événements de sensibilisation sur ce thème ? Faites-nous signe à l'adresse maisoncochuis@stgilles.brussels.

LE BUDGET CITOYEN DU CONTRAT DE QUARTIER MIDI



Accompagnée par le bureau en participation **21solutions**, la commune de Saint-Gilles lance son premier budget citoyen, d'un montant total de 300.000 EUR. 50.000 EUR sont réservés à des projets portés par et pour les jeunes entre 12 et 25 ans. Ils permettront aux habitants et aux jeunes du quartier de lancer des initiatives locales, de s'investir, d'occuper l'espace public et de créer du lien via des projets et des idées de projets de leur initiative.

Intéressé ? Vous avez jusqu'au 31 octobre pour proposer vos idées.

Contact et permanences :

Antenne de la revitalisation urbaine, 43 rue Fontainas

Les mercredis de 12h30 à 16h30

Les vendredis de 13h à 16h

WhatsApp : 0490/68.03.90

E-mail : aelmanatawy@stgilles.brussels

TERRAINS DE BASKET ET DE FOOT REMIS À NEUF



Les terrains de foot et de basket de la place Morichar ont été complètement rénovés. Nouveaux paniers de pro, nouveau revêtement et nouveaux marquages ! Un merci tout spécial au service Espaces publics de la commune qui a suivi ce projet de bout en bout et n'a pas ménagé ses efforts.

SUMMER#1060

Retour en images sur 2 mois d'activités pour petits et grands

Basket 3x3, animations Freestyle foot, châteaux gonflables, animations et Caravane Magique, skateboard... ont occupé le square Jacques Franck et la place Morichar pendant l'été.



De nouvelles primes pour les commerçants

Pour soutenir le commerce local, le service du Développement économique a lancé un nouveau programme de primes pour les commerçants. Une première s'adresse aux porteurs de projets commerciaux et vise à encourager l'ouverture de commerces attractifs et de qualité dans les quartiers où trop de rez-de-chaussée commerciaux sont vacants.

Les autres primes visent à soutenir l'économie locale en aidant à financer les pratiques durables (l'obtention d'un label bio par exemple), les aménagements favorisant l'accessibilité des personnes en situation de handicap, les petits investissements écologiques (permettant notamment de réduire les factures d'électricité) ainsi que la sécurisation des com-

merces. Ces primes ont pour but d'attirer de nouveaux commerces de qualité et d'aider les commerçants existants à développer leurs activités en s'inscrivant dans la transition écologique, renforçant ainsi le dynamisme et l'attractivité de notre économie locale. Plus d'infos ? developpement.economique@stgilles.brussels.

La nouvelle galerie des plâtres inaugurée



↑ Les plâtres devant la peinture d'Émile Fabry

Le 13 septembre dernier, à l'occasion des journées du patrimoine et dans la foulée de la célébration des 120 ans de l'hôtel de ville, la nouvelle galerie des plâtres a ouvert ses portes au public. Dans l'un des vestibules du premier étage, orné de toiles monumentales d'Émile Fabry, *L'Automne* et *L'Hiver*, sont rassemblés des modèles en plâtre des statues en pierre qui ornent la façade. Ces plâtres furent créés par les meilleurs sculpteurs belges de leur temps : Julien Dillens, Pierre Braecke, Paul Dubois, Victor Rousseau... Mais pas seulement.

La plus impressionnante des pièces exposées est un plâtre d'Auguste Rodin qui, par une série d'aléas, se retrouva à l'hôtel de ville de Saint-Gilles : *L'Âge d'Airain*. Cette sculpture de 1877 marque la naissance de Rodin en tant que géant de sculpture et impressionna durablement la jeune génération de sculpteurs bruxellois.

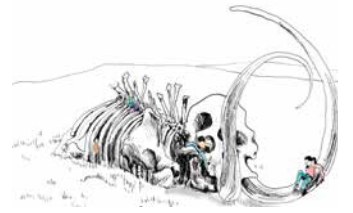


Dans ce lieu, une cafeteria sera aménagée, un *Stamcafé* destiné au personnel de l'administration, mais aussi ouvert de temps en temps au public.



↑ Auguste Rodin, *L'Âge d'Airain*, plâtre, coll.SGL. Dans la Galerie des Plâtres, Rodin retrouvera ses compagnons bruxellois comme Julien Dillens ou Victor Rousseau.

UN MAMMOUTH PLACE MORICHAR



Un étrange squelette de mammoth semi-enseveli a fait son apparition au centre de la place Morichar. Vient-il d'être mis à jour suite à une fouille ou est-il mort ici récemment ? S'agit-il du surgissement d'une créature fantastique ? Cette œuvre poétique réalisée par l'artiste Vincent Glowinski nous invite à la rêverie et à la réflexion sur la disparition des espèces et la menace d'effondrement. Le bois provient pour partie de la forêt de Soignes. Réalisé avec le soutien de la Fondation Prométhéa, de Bruxelles Mobilité, de Bruxelles Environnement, des services communaux Espaces publics et Espaces verts, et produit par Entropie Production.

ATELIER DE DANSE PARTICIPATIF LEON

En octobre, l'Atelier LEON commence ses ateliers bimensuels au Pianofabriek. Atelier de danse participatif pour les enfants, les jeunes et les adultes, indépendamment des rôles traditionnels, LEON t'invite à te montrer à travers la danse et le mouvement. Aucune expérience en danse n'est requise et l'inscription n'est pas nécessaire. Viens quand tu veux un mercredi sur deux, à partir du 2 octobre de 16h à 18h.

NEWSLETTER

Vous voulez être tenu au courant de la vie culturelle néerlandophone ? Inscrivez-vous pour recevoir notre newsletter toutes les 6 semaines : <https://mailchimp/3e8b7832bba2/nederlands-talige-culturele-activiteit>. Vous saurez tout sur les événements et activités à venir.

120 ANS, ÇA SE FÊTE

Pour honorer les 120 ans de notre hôtel de ville et mettre en valeur son patrimoine, un ouvrage sur les collections d'art qu'il abrite paraîtra à l'automne, aux éditions Aparté. Suivez-nous sur notre site internet (www.stgilles.brussels), Instagram et Facebook (communesaintgilles) mais aussi LinkedIn (administration communale de Saint-Gilles) pour savoir quand il sera disponible.

Expression démocratique

Les articles repris dans cette rubrique sont rédigés sous l'entière responsabilité des chef(fe)s de groupe concernés, conformément au «Règlement fixant les modalités du droit d'expression dans le journal d'information communal des groupes politiques démocratiquement élus et représentés au conseil communal».

Le mot de la Liste du bourgmestre

Une mandature se termine ! Le temps des bilans pour chacun !

La liste du bourgmestre a continué de mener une politique dynamique en matière sociale, sportive, culturelle, environnementale et au service des citoyennes et des citoyens !

La nouvelle infrastructure communale sur l'ancien site de l'ECAM, avec ses équipements sportifs, associatifs et sa crèche ; le parc Paulus qui a retrouvé une nouvelle jeunesse, la maison Pelgrims en rénovation, le carré Moscou transformé en splendide place Marie Janson, des crèches, un lycée Roger Lallemand à la pointe de la pédagogie active, la résidence pour nos aînés « Les Tilleuls », reconstruite entièrement... et tant d'autres réalisations !

En dépit des crises traversées, le COVID, l'inflation, la commune et le CPAS ont gardé le cap au service des citoyennes et citoyens afin que chacune et chacun trouve toujours l'aide, les conseils et les services qu'elles et ils sont en droit de trouver dans une commune conviviale et solidaire comme l'est Saint-Gilles.

Si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire et les défis sont nombreux. En premier lieu duquel la sécurité. Malgré les renforts fédéraux obtenus par le Bourgmestre pour le quartier de la gare et la Porte de Hal, le budget accru dans la zone de police (1,8 millions d'euros), les engagements, la situation reste problématique et c'est ce chantier qui sera prioritaire avec le logement au cours de la prochaine législature.

Plus que jamais un projet favorisant l'intérêt général et rassemblant tous les habitants sans les opposer est incontournable ! ■

Hassan Assila

Chef de groupe LB

www.st-gilles2030.be

Le mot d'Ecolo-Groen

Arrivés dans la majorité pour la première fois il y a 6 ans et alors mêmes que nous n'étions que 3 échelons sur 10, les verts ont rapidement fait la différence.

Aujourd'hui, quand on regarde en arrière, on mesure le chemin parcouru et à quel point notre commune a évolué grâce à notre participation : plus d'arbres, moins de béton, des pistes cyclables, des rues scolaires, une culture vivante, des primes pour soutenir les commerces locaux, des panneaux solaires, des espaces verts de qualité, une bonne gouvernance, des abords d'écoles plus sûrs...

Impossible d'énumérer ici toutes nos réalisations, menées dans un contexte pourtant difficile (Covid, crise énergétique, crise sociale...)

Le 13 octobre, nous avons besoin de votre soutien pour continuer à transformer Saint-Gilles en une commune plus verte, plus juste et plus hospitalière !

Dans les prochaines semaines, nous irons à votre rencontre pour vous présenter nos propositions plus en détails. Elles sont le fruit des réflexions des militant-es écologistes mais aussi des nombreuses discussions quotidiennes avec les Saint-Gillois-es dans la rue, sur les marchés, dans les parcs ou via les mails échangés au cours de ces 6 dernières années.

Ce 13 octobre, voter Ecolo-Groen, c'est faire le choix de remettre l'écologie au cœur des priorités, pour offrir une ville plus respirable et un avenir désirable à nos enfants.



Donnons à la nature sa place en ville, et soyons solidaires les un-es avec les autres. Offrons un grand bol d'air frais à notre démocratie, et assurons à chacune et chacun d'entre nous, quel que soit son genre, son âge ou son quartier, de pouvoir vivre et se sentir en sécurité et d'avoir un toit. Assurons aux citoyens une gestion efficace des finances communales, pour des services publics de proximité et de qualité... Les défis ne manquent pas, notre motivation non plus.

Vous voulez en savoir plus ? Consultez le bilan et le programme Ecolo-Groen sur le site www.ecologroen1060.brussels ■

Ecolo-Groen Saint-Gilles

✉ contact@ecologroen1060.be

Le mot du PTB*PVDA

Le PTB dans la prochaine majorité

Loyers impayables, manque de crèches, taxes punitives, insécurité... Les gens se sentent « chassés » de leur commune. Beaucoup ne sont pas écoutés. Au PTB, nous nous battons pour une commune accessible, vivante, solidaire et à l'écoute. Avec votre soutien, nous voulons monter dans une majorité. Et pour éviter que les autres partis ne s'allient à nouveau avec la droite, il faudra voter massivement pour le PTB afin de nous rendre incontournables. Nous nous engageons à faire du logement, de la sécurité, de la mobilité et de la jeunesse nos priorités.

Un logement digne pour tous

Les loyers explosent et le temps d'attente pour un logement public dépasse les 10 ans. Vu ce défi, nous avons besoin que les 10 hectares du site de la Prison restent 100 % publics, malgré la pression des gros promoteurs. La commune devra y imposer du logement abordable (communal et social), un parc, une crèche, une école et des équipements sportifs.

Une police de proximité sur le terrain

Pour casser le trafic de drogue et la violence, on a besoin de commissariats locaux et d'agents de quartiers qui sont sur le terrain, qui peuvent agir directement, en cas de problème, mais aussi préventivement, et qui travaillent avec la confiance des habitants. Nous plaidons pour la tolérance zéro contre le crime organisé, les gros trafiquants et leur business meurtrier : stop aux

coupes budgétaires dans la justice, la police judiciaire et l'inspection des finances. Mais il faut aussi lutter contre les causes plus profondes et la pauvreté. Les associations seront soutenues par la commune dans leurs projets d'accompagnement et de réinsertion.

Rendre les parkings accessibles

Il y a plus de cartes riverains que de places en voirie. Les gens tournent pendant des heures. Nous arrêterons de supprimer des places s'il n'y a pas d'alternative et nous ouvrirons gratuitement les grands parkings privés existants (il y a aussi des milliers de places vides dans les bureaux et les hôtels). Pour une mobilité juste, nous défendons en priorité le développement des transports en commun. Le vélo est aussi une solution pour une partie de la population. La commune devra garantir qu'il y ait aussi un parking vélo sécurisé dans chaque rue.

La jeunesse, c'est l'avenir

Les jeunes ne sont pas assez écoutés et pris en compte par la commune. Et beaucoup d'entre eux ont besoin qu'on leur donne des perspectives d'avenir. Nous soutiendrons davantage les maisons de jeunes. Nous créerons des chèques sport et culture pour permettre à chacun de s'inscrire à des activités sans discrimination. Nous ouvrirons davantage les infrastructures communales, comme celles des écoles, pour permettre aux jeunes, aux associations et aux riverains de se réunir plus facilement. ■

Loïc Fraiture, Marie-Lou Badie et Khalid Talbi

Contactez-nous : saint-gilles@ptb.be

Le mot du MR/Open VLD

Ensemble, faisons la différence

Il est temps de changer de politique.

L'Open MR, rejoint par Les Engagés, propose un programme de mesures essentielles pour l'avenir de Saint-Gilles, soucieux de l'intérêt général des habitants.

L'insécurité inquiète les citoyens et les commerçants.

Il faut rétablir l'ordre public, notamment par une présence renforcée des agents de prévention et de la police de proximité, tant en journée qu'en soirée. Mais aussi un encadrement des jeunes qui sont des proies faciles pour les réseaux criminels de la drogue auxquels le futur Gouvernement fédéral s'attaquera avec détermination.

Il faut renforcer le sentiment de sécurité en offrant un environnement de qualité : lutte contre les incivilités, notamment les tags, des mesures fortes pour une commune propre, le renforcement de la végétalisation urbaine...

Il faut retrouver une politique de mobilité et de stationnement équilibrée et surtout concertée avec l'ensemble des usagers de l'espace public, qui tienne compte des besoins des habitants, notamment les familles, les PMR, mais aussi des acteurs économiques de notre commune. Un moratoire sur la suppression des places stationnement, une concertation réelle sur les projets de mobilité, l'étude d'incidences et des phases-tests pour chaque projet nous paraissent indispensables. Il faut une politique qui encourage l'ensemble des modes de déplacement : stations de métro propres et sécurisées, locaux publics

sécurisés pour les vélos, rues encourageant la marche (propreté, gestion du mobilier urbain, végétalisation,...).

L'aménagement du territoire, tel le projet de réaménagement de la place Van Meenen doit être concerté avec l'ensemble des habitants et commerçants.

Il faut une politique équilibrée du logement qui assure la mixité dans nos quartiers : équilibre et diversité des projets de logement, notamment dans le cadre des futurs projets du quartier du Midi et du site de la prison qui garantissent l'accès au logement et le maintien des classes moyennes dans notre commune. L'Agence Immobilière Sociale doit être développée.

Il faut retrouver la dynamique des noyaux commerciaux et du marché du Parvis. La bonne gouvernance doit être au cœur des préoccupations des

élus et garantir l'intérêt général : rencontres avec les habitants, consultations citoyennes, gestion responsable des finances.

Voilà quelques priorités du programme que les candidats de la liste Open MR – Les Engagés porteront à la rencontre et à l'écoute des citoyens.

Le programme détaillé peut être consulté sur le site : www.mrsaintgilles.be ■

Vos conseillers communaux libéraux :

Michel Vandermergel

✉ mvandermergel@stgilles.brussels

Céli Rodriguez

✉ crodriguez@stgilles.brussels

Melanie Verroken

✉ mverroken@stgilles.brussels

Contacts avec la commune

Le Collège des Bourgmestre et Échevins 2018-2024

Le bourgmestre / LB – 02/ 536 03 80

jspinette@stgilles.brussels

Affaires générales, Communication, Police, Sécurité, hygiène et environnement, Coordination des événements, Police administrative, Affaires juridiques, Prévention, Personnel, Tutelle CPAS, Tutelle sur les hôpitaux, Affaires européennes



Francesco Iammarino

4^e échevin / Ecolo-Groen

02/ 536 03 11

fiammarino@stgilles.brussels

Culture, Développement économique, Bien-être animal



Suzanne Ryvers

8^e échevine / Ecolo-Groen

02/ 536 03 28

sryvers@stgilles.brussels

Développement durable, Propriétés communales, Énergie, Affaires néerlandophones



Catherine Morenville

1^{re} échevine / Ecolo-Groen

02/ 536 02 40

cmorenville@stgilles.brussels

Espaces publics, Urbanisme, Égalité des chances et droits des femmes, Mobilité et stationnement



Willem Stevens

5^e échevin / LB – 02/ 536 03 08

wstevens@stgilles.brussels

Finances, Revitalisation urbaine, Jeunesse, Cultes et philosophies non confessionnelles, Simplification administrative, Stratégie numérique, Informatique, Archives, Économat



Myriem Amrani

Présidente du CPAS / LB

02/ 600 54 11

mamr@cpasstgilles.brussels



Yasmira Nekhoul

2^e échevine / LB – 02/ 536 02 97

ynekhoul@stgilles.brussels

Petite Enfance, Propreté publique, Affaires sociales, Coopération Nord-Sud, Santé publique et lutte contre les violences conjugales



Saïd Ahruil

6^e échevin / LB – 02/ 536 02 65

sahrui@stgilles.brussels

Sport, Cohésion sociale, État civil, Aide à la personne handicapée



Thierry Van Campenhout

3^e échevin / LB – 02/ 563 11 27

tvancampenhout@stgilles.brussels

Enseignement, Enseignement de promotion sociale, Patrimoine, Tourisme et folklore, Animations locales



Catherine François

7^e échevine / LB – 02/ 536 02 65

cfrancois@stgilles.brussels

Logement, Régie foncière, Emploi et formation

LES CONSEILS COMMUNAUX

Les séances des conseils communaux sont publiques. Elles doivent être organisées minimum 10 fois par an. À l'exception des mois de juillet et août, elles ont généralement lieu le dernier jeudi de chaque mois à 20h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Nous vous invitons à retrouver tout ce qui concerne le conseil communal (dates des séances, ordre du jour, procès-verbal, questions/réponses) sur notre site Internet www.stgilles.brussels, rubrique Vie politique.

Les services de l'hôtel de ville

Hôtel de Ville – Place Van Meenen 39 – Tél. : 02/ 536 02 11 ou 02/ 536 02 00.

Les services de l'hôtel de ville sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h. Pour connaître leurs jour(s) et heures de permanence en dehors de cet horaire, contactez le service concerné ou consultez le site internet www.stgilles.brussels.

Affaires générales

02/ 536 02 34

secretariat.1060@stgilles.brussels

Affaires néerlandophones

02/ 533 98 60

na-an.1060@stgilles.brussels

Affaires sociales

02/ 536 02 65

affairesociales.1060@stgilles.brussels

Développement économique

02/ 536 02 30

developpement.economique.1060@stgilles.brussels

Environnement,

Hygiène et Sécurité

02/ 536 03 95

hygiene.1060@stgilles.brussels

Espace public

02/ 536 17 50

espacepublic@stgilles.brussels

État civil

02/ 536 02 47

etatcivil.1060@stgilles.brussels

Finances

02/ 563 11 20

finances.1060@stgilles.brussels

Personnes

handicapées et Pensions

02/ 536 03 06

pensions.1060@stgilles.brussels

Propriétés communales

02/ 536 02 87

travaux.1060@stgilles.brussels

Urbanisme

02/ 536 02 15

urbanisme.1060@stgilles.brussels

Quelques services décentralisés

Atelier du web

Rue du Fort 37-39 – 02/ 537 02 68

vguisen@stgilles.brussels

CPAS

Rue Fernand Bernier 40

02/ 600 54 11

cpas@stgilles.brussels

Culture

Rue de Parme 69 – 02/ 534 56 05

culture.1060@stgilles.brussels

Enseignement communal

Chaussée de Waterloo 255

02/ 536 02 99

enseignements.1060@stgilles.brussels

Foyer du Sud

Rue de la Source 18 – 02/ 534 78 80

fds@foyerdusud.be

Jeunesse

Rue Émile Féron 8 – 02/ 563 11 38

jeunesse.1060@stgilles.brussels

Justice de proximité

Rue de Mérode 143

02/ 542 62 40

prevention.1060@stgilles.brussels

Maison Eco

Rue du Fort 33 – 02/ 533 95 90

maisonecohuis@stgilles.brussels

Petite Enfance

Chaussée de Waterloo 255

02/ 563 11 46

creche.1060@stgilles.brussels

Prévention

Rue de Mérode 143

02/ 542 62 40

prevention.1060@stgilles.brussels

Régie foncière

Rue Émile Féron 161 – 02/ 435 18 70

regiefonciere.1060@stgilles.brussels

Sport

Rue de Russie 41 – 02/ 536 02 35

sport.1060@stgilles.brussels

Retrouvez nos offres d'emploi sur notre site internet stgilles.brussels/offres-demploi

Propreté publique

Chaussée de Forest 63

0800/ 97 613

proprete.1060@stgilles.brussels

Enlèvement gratuit d'encombrants et de graffitis